

# 698

Le 29 mai 2023

 2023

**AVIS PUBLIC**

**Cet avis concerne les citoyens qui sont relié au système d’aqueduc**

Prendre note qu’en lien avec la réparation d’un réservoir d’eau, votre collaboration est demandée en rapport avec la consommation de l’eau qui devra être réservé pour les activités essentielles durant cette période.

La période débute à compter du 5 juin pour une période indéterminée. Un autre avis vous sera communiqué pour la fin des travaux.

Denis Grégoire

Travaux Publics

418 337-6741 P106





**GÉRANT DE PLAGE**

Sommaire du poste

Sous la direction du responsable des loisirs, vous veillerez au bon fonctionnement général de la plage en passant par la gestion des ressources humaines et matérielles, la gestion de la clientèle ainsi que l’organisation de la location d’embarcation non motorisée.

**MÉCANICIEN - JOURNALIER**

Sommaire du poste

Sous l’autorité de l’inspecteur municipal, le mécanicien-journalier accomplit, seul ou en équipe, divers travaux routiniers ou semi-routiniers ayant trait à l’entretien de la machinerie, des divers espaces verts, à la réfection et à la construction des infrastructures municipales.

**AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUAUTAIRE**

 **ET RESPONSABLE DU SERVICE DES LOISIRS**

Sommaire du poste

Sous l’autorité du directeur général, l’agent de développement communautaire est appelé à favoriser l’émergence de projets et d’initiatives dans les secteurs social, culturel, touristique, économique, communautaire et des loisirs. Son principal mandat sera d’assurer le dynamisme sur le territoire de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Pour informations additionnelles, vous pouvez consulter le site web

[www.st-leonard.com/municipalite/offre-demploi](http://www.st-leonard.com/municipalite/offre-demploi)